

NOM DOCUMENT **BPF_AVC_TELEMEDECINE**

TYPE **Bonne Pratique Fondamentale**

Procédure

Rédacteur : *Jacques Trouvé* Fonction : Médecin Urgentiste
Organisation ou établissement: *Groupe régional AVC PACA*

Statut : Validé Proposé / non validé

Date : **08nov2013** Version **V1.0**

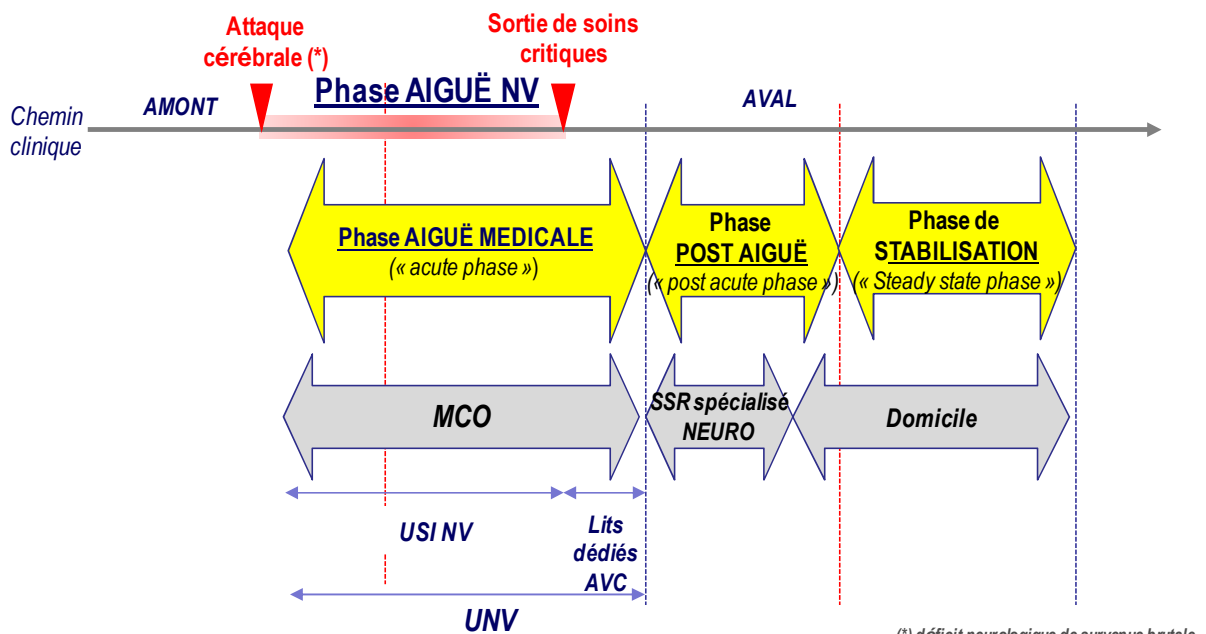
PHASE (1) : **Aiguë** Post-aiguë Stabilisation

Etape : Urgence

Résumé : Le document présente les conditions de réalisation de la consultation par télémedecine dans le cadre de la prise en charge en urgence d'un patient suspect d'un AVC.

Mots clés IRM, NIHSS, Expertise neurovasculaire, ORUBOX AVC, Thrombolyse,

(1) Phases du chemin clinique : définition



SOMMAIRE

1. OBJECTIF	3
2. PROFESSIONNELS DE SANTE CONCERNES	3
3. DESCRIPTION	3
1. PRINCIPES GENERAUX	3
2. EXPRESSION DE LA DEMANDE DE TELECONSULTATION	4
3. EXPERTISE NEUROVASCULAIRE	5
4. MODE DEGRADE	5
4. GLOSSAIRE	5
6. ANNEXE : GROUPE REGIONAL AVC PACA	6

1. OBJECTIF

L'objectif de ce document est de décrire les **bonnes pratiques fondamentales** (BPF) à mettre en œuvre dans le cadre d'une téléconsultation entre une SU équipée de la solution de télémédecine ORUBOX_AVC et l'UNV de rattachement au sein de la filière régionale AVC.

Le processus de télémédecine AVC est décrit de **l'expression de la demande de téléconsultation par l'urgentiste à la réponse de l'expert neurovasculaire sollicité.**

2. PROFESSIONNELS de SANTE CONCERNES

- ASSISTANT DE REGULATION MEDICALE
- MEDECIN REGULATEUR
- MEDECIN URGENTISTE
- NEUROLOGUE ET MEDECIN D'UNV
- NEURO RADIOLOGUE
- NEURO-RADIOLOGUE INTERVENTIONNEL
- PERSONNEL PARAMEDICAL DES SERVICES D'URGENCE ET SAMU-SMUR
- MANIPULATEUR ELECTRO RADIOLOGIE MEDICALE
- RADIOLOGUE
- BIOLOGISTE

3. DESCRIPTION

1. Principes généraux

- 1- L'ORUBOX_AVC est installée dans une salle dédiée à proximité des Urgences : elle doit être **opérationnelle 7j/7 et 24h/24,**
- 2- Conformément à la réglementation :
 - L'ORUBOX_AVC garantit la **traçabilité et la confidentialité** des échanges d'informations entre le médecin requérant de la SU demandeuse et le médecin expert de l'UNV sollicitée,
 - Le **médecin requérant** et **l'expert sollicité** sont **identifiés** nominativement lors de la connexion à l'ORUBOX_AVC,
 - Les **échanges de données** de santé et leur **hébergement** sont **sécurisés,**
- 3- L'ORUBOX_AVC permet de tracer le **recueil du consentement** du patient à la télémédecine, lorsque la situation clinique l'autorise,
- 4- L'ORUBOX_AVC est équipée d'un **logiciel certifié de post traitement d'imagerie de perfusion** (IRM et scanner) et d'un système de visioconférence garantissant la **confidentialité des échanges.**

2. Expression de la demande de téléconsultation

QUI : MEDECIN URGENTISTE, NEUROLOGUE, MEDECIN UNV, PERSONNEL PARAMEDICAL SU,

PRINCIPES

- 1- Préalablement à la rédaction de la demande d'avis sur l'ORUBOX_AVC, appel du site expert par le médecin urgentiste afin de **s'assurer de la disponibilité d'un neurologue** pour prise en charge de la demande¹ en télé consultation,

- 2- Connexion et **rédaction de la demande d'avis** sur l'ORUBOX_AVC par le médecin urgentiste, avec renseignement des champs suivants :
 - Date et heure de la demande
 - Identification du médecin demandeur
 - Identification du patient
 - Motif de l'appel
 - Circonstances
 - Horaire de début des symptômes
 - Présence d'un témoin
 - Facteurs de risque
 - Traitements habituels
 - Signes fonctionnels
 - Examen neurologique²
 - Paramètres vitaux (Poids, TA, Pouls, SAO2, Température, glycémie capillaire)
 - ECG
 - Bilan Biologique (NFS, hémostase, ...)

- 3- **Interprétation de l'imagerie cérébrale** et vasculaire en temps réel par le **radiologue du site demandeur** selon les **recommandations professionnelles**,

- 4- Retranscription sur le formulaire de demande, du **compte rendu d'imagerie sur la demande d'avis ORUBOX_AVC**,

- 5- **Via l'ORUBOX_AVC, envoi de la demande d'avis** au neurologue du site expert et connexion en **visioconférence**,

¹ Les coordonnées téléphoniques du site expert (un numéro unique par site) sont consultables directement depuis le ROR

² le score NIHSS est réalisé lors de la visioconférence

3. Expertise neurovasculaire

QUI : MEDECIN URGENTISTE, NEUROLOGUE, MEDECIN UNV,

PRINCIPES

- 1- Validation du **diagnostic partagé** entre le **médecin urgentiste** et le **neurologue** :
 - **Réception de la demande** d'avis par le neurologue,
 - **Examen clinique** avec réalisation du score NIHSS, effectué par le médecin urgentiste sur place et suivi par le neurologue à distance en visioconférence,
 - Expertise **neurovasculaire clinique** fondée sur :
 - le score NIHSS,
 - le diagnostic lésionnel obtenu par l'imagerie cérébrale et vasculaire transmise par l'ORUBOX_AVC,
 - les données cliniques, les antécédents et les résultats biologiques.

- 2- **Rédaction du compte rendu** par le neurologue sur l'ORUBOX_AVC avec renseignement
 - du **diagnostic**,
 - **et de la conduite à tenir** : indication ou non de la thrombolyse IV, autres modalités de prise en charge conseillées.

4. Mode dégradé

QUI : MEDECIN URGENTISTE, NEUROLOGUE, MEDECIN UNV,

PRINCIPES

- 1- En cas de panne du dispositif de télémédecine ORUBOX_AVC, le patient est transféré en urgence depuis le site demandeur vers l'UNV de rattachement.
 - cf. **BPF_AVC_MALLAGE_REGIONAL**

4. GLOSSAIRE

- ARM : Assistant de Régulation Médicale
- AVC : Accident Vasculaire Cérébral
- Délai « DOOR-TO-NEEDLE TIME » : délai entre l'arrivée du patient dans l'établissement receveur et le début du traitement
- FAST : Face, Arm, Speech, Time
- IOA : Infirmière de l'Organisation de l'Accueil
- NIHSS : National Institute of Health Stroke Score
- ORUBOX_AVC : dispositif de télémédecine AVC permettant le partage d'informations entre une SU (site demandeur) et une UNV (site expert)
- SU : Structure d'Urgences
- SAMU : Structure d'Aide Médicale Urgente
- SMUR : Structure Médicale d'Urgence et de Réanimation
- UNV : Unité Neuro Vasculaire
- USI NV : Unité de Soins Intensifs de l'UNV

6. ANNEXE : Groupe régional AVC PACA

Un groupe régional AVC a été constitué début 2012 en région PACA, afin de définir un plan d'actions pour la mise en œuvre des filières de prise en charge AVC, selon les directives nationales et le programme inspiré du plan d'actions national AVC 2012-2014.

Le plan d'actions régional PACA prévoit la **mise en œuvre d'un référentiel commun unique et partagé de Bonnes Pratiques et de procédures**. Ce document a été produit et validé par le groupe de travail régional PACA.

TITRE	NOM	PRENOM	FONCTION	ETABLISSEMENT
Docteur	ABBAS	Djawad	Médecin MPR	CRF VALMANTE
Professeur	ALLA	Philippe	Neurologue	HIA Ste Anne
Directeur	BANCILHON	Loïc	Directeur	CMPR de Provence
Docteur	BARDI	Afedh	Médecin	Réseau RESPEC
Docteur	BARISIC	Anne-Marie	Médecin Gériatre	CLINIQUE LES SOURCES
Professeur	BARTOLI	Jean-Michel	Chef de pôle Imagerie Médicale	AP-HM TIMONE
Professeur	BENSOUSSAN	Laurent	MPR	AP-HM TIMONE
Docteur	BENZAKEN	Sylvia	Médecin Biologiste	CHU NICE
Docteur	BONNARD	Catherine	Référent Urgences	ARS PACA
Docteur	BONNEFOI	Bernadette	Neurologue	CH PAYS D'AIX
Docteur	BRUNEL	Hervé	Neuroradiologue	AP-HM TIMONE
Docteur	COMBAZ	Xavier	Neuroradiologue	HP CLAIRVAL
Directeur	DALMASSO	Richard	Directeur	CHICAS GAP
Professeur	DELARQUE	Alain	Médecin MPR	AP-HM TIMONE
Docteur	DELARQUE	Monique	Médecin MPR	AP-HM TIMONE
Professeur	DESNUELLE	Claude	Neurologue	CHU NICE
Docteur	DI LEGGE	Silvia	Neurologue	CH PAYS D'AIX
Docteur	DUMONT	Marie-Claude	Conseiller Médical DGARS	ARS PACA
Directrice	FAU	Corinne	Directrice	CRRF L'EAU VIVE
Monsieur	FERRANT	Hervé	Directeur	CLINIQUE LES SOURCES
Professeur	GIRARD	Nadine	Neuroradiologue	AP-HM TIMONE
Madame	JEGOT	Estelle	Chargée de mission	ORU PACA
Docteur	LAKSIRI	Nadia	Neurologue	AP-HM TIMONE
Docteur	LE MOINE	Francis	Médecin MPR	UGECAM / FEDMER
Madame	LEGRAND	Laure	Ergothérapeute	CRRF L'EAU VIVE
Docteur	LEHMANN	Pierre	Neuroradiologue	AP-HM TIMONE
Professeur	LEVRIER	Olivier	Neuroradiologue	HP CLAIRVAL
Docteur	MAHAGNE	Marie-Hélène	Neurologue	CHU NICE
Directeur	MALATERRE	Bernard	Directeur	HOPITAL LEON BERARD
Docteur	MALLECOURT	Catherine	Neurologue	CHITS HOPITAL FONT PRE
Docteur	MILANDRE	Loïc	Neurologue	AP-HM TIMONE
Docteur	MONNIN	Dominique	Chef de pôle	CHICAS GAP

TITRE	NOM	PRENOM	FONCTION	ETABLISSEMENT
			Réa./urgences/SAMU	
Docteur	OSINGA	Sandrine	Médecin MPR	CRRF L'EAU VIVE
Docteur	PIETRI ZANI	Marie Hélène	Médecin	ARS CORSE
Professeur	PELLETIER	Jean	Neurologue	AP-HM TIMONE
Docteur	PIETRI-ZANI	Marie Hélène	Médecin Inspecteur	ARS CORSE
Docteur	RAMOS	Jean-Vincent	Médecin	CMPR de Provence
Docteur	RENIE	Laurent	Neurologue	CH PAYS D'AIX
Directeur	RIT	Olivier	Directeur	HP CLAIRVAL
Docteur	SQUARCIONI	Christian	Neurologue	HOPITAL EUROPEEN
Monsieur	STOSSKOPF	Jacques	Chargé de mission	ORU PACA
Docteur	TASHAN	Michel	Urgentiste	CHICAS GAP
Docteur	TOESCA	Richard	Référent Régulation	SAMU 13
Docteur	TOURNIAIRE	Patricia	Neurologue	CH HENRI DUFFAUT
Docteur	TROUVE	Jacques	Chargé de mission	ORU PACA
Docteur	TURLAN	Jean Luc	Médecin MPR	UGECAM RHONE AZUR
Docteur	VIALLET	François	Neurologue	CH PAYS D'AIX
Professeur	VITON	Jean-Michel	Médecin MPR	AP-HM TIMONE
Docteur	VIUDES	Gilles	Directeur	ORU PACA